

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Fourniture de services portuaires et transparence financière des ports: octroi d'avantage de souplesse aux organes de gestion ou aux autorités compétentes au regard de la perception des redevances d'infrastructure portuaire dans le contexte de l'épidémie de COVID-19</p> <p>Modification Règlement 2017/352 2013/0157(COD)</p> <p>Sujet</p> <ul style="list-style-type: none">2.40 Libre circulation et prestation des services2.40.02 Services publics, d'intérêt général, service universel2.80 Coopération et simplification administratives3.20.03 Transport maritime de personnes et fret3.20.09 Politique portuaire4.20 Santé publique4.20.01 Médecine, maladies <p>Priorités législatives</p> <p>La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</p>	

Acteurs principaux			
<p>Parlement européen</p>	<p>Commission au fond</p>	<p>Rapporteur(e)</p>	<p>Date de nomination</p>
<p>Conseil de l'Union européenne</p> <p>Comité économique et social européen</p> <p>Comité européen des régions</p>	<p>TRAN Transports et tourisme</p>		